



**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**C 17/2018**

Vevey, le 30 avril 2018

**Ouverture d'un compte d'attente pour préavis concernant le remplacement du central téléphonique communal.**

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le central téléphonique communal actuel de la Ville est un Nortel CS 1000 qui a été installé fin 2001. La maintenance sur ce central est assurée par le prestataire actuel (Swisscom) jusqu'au 31.12.2020, mais celui-ci ne peut aujourd'hui plus évoluer et il est clairement en fin de vie.

Il est donc temps d'entamer la réflexion et l'étude concernant le remplacement de ce central.

Il faut noter qu'il s'agit d'un projet important tant par le nombre de collaborateurs qui seront touchés par le changement (tout le monde utilise les téléphones) que par l'enveloppe financière qui sera nécessaire s'agissant du central et de 400 téléphones à remplacer. On va donc très probablement se retrouver dans une procédure d'appel d'offres marché public, obligatoire pour les projets dépassant Fr. 250'000.—.

Il faut également relever que la téléphonie n'est pas le cœur de métier de la DSI et qu'il est ainsi important que cette dernière soit soutenue par des spécialistes afin d'amener les bons choix pour la Ville.

**QUELQUES CHIFFRES SUR LE CENTRAL TELEPHONIQUE ACTUEL**

Aujourd'hui, le central téléphonique compte un peu plus de 400 appareils, dont une majorité de téléphones IP (=utilisant le réseau informatique pour communiquer avec le central téléphonique). Le décompte des téléphones fixes est approximativement le suivant :

- 260 téléphones IP
- 47 téléphones DECT/IP (le téléphone se connecte en DECT (=sans fil) à une antenne elle-même connectée par un câble au réseau informatique IP)
- 74 téléphones numériques
- 20 lignes analogiques pour des fax et les derniers appareils analogiques
- 16 boîtiers IP pour permettre de relier des équipements analogiques au central téléphonique via le réseau informatique.
- C'est donc ce central et ces appareils qui vont devoir être remplacés, vraisemblablement en totalité, au plus tard en 2020.

## OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif principal est bien sûr d'avoir, au terme du remplacement du central, une téléphonie aussi fiable et stable que celle en place aujourd'hui. Ce remplacement sera aussi l'occasion d'aller au-delà de la simple téléphonie et de réfléchir à la mise en place d'outils comme :

- la communication unifiée ;
- la vidéoconférence ;
- la messagerie instantanée ;
- l'affichage du statut de présence.

Différentes solutions devront être étudiées, allant de centraux traditionnels ayant évolué vers l'IP comme notre central actuel, à des systèmes tout informatique à l'exemple des centraux Cisco ou à des solutions 100 % logicielles comme Skype Entreprise (Skype for Business) de Microsoft.

Pour disposer d'une expertise pointue dans ce domaine en évolution rapide de la téléphonie, la DSI va lancer une étude sur le remplacement du central téléphonique de la Ville et travailler avec la société H+S de Vevey spécialisée dans les télécoms.

## LANCEMENT D'UNE ETUDE

Le financement de cette étude, dont le coût est estimé à Fr. 60'000.—, se fera par l'ouverture d'un compte d'attente sur le préavis qui sera déposé au terme de celle-ci.

Aussi, conformément à l'art. 44 du Règlement de la Municipalité, la Municipalité informe le Conseil communal qu'un compte d'attente a été ouvert au bilan de la Ville pour un montant de Fr. 60'000.— Ce montant couvrira les coûts de l'étude que mènera la société H+S, en collaboration avec la DSI, afin de présenter au Conseil communal un préavis pour le remplacement du central téléphonique communal fin 2019.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 30 avril 2018.

Au nom de la Municipalité  
la Syndique le Secrétaire



Elina Leimgruber Grégoire Halter